



10144 - Ce n'est pas parce que l'un des conjoints ira au paradis que l'autre l'y suivra nécessairement

question

Est-il exact que si l'un des époux entre au paradis, l'autre aussi l'y rejoindra ?

la réponse favorite

Louange à Allah.

L'entrée de l'un des époux au paradis n'entraîne pas nécessairement celle de l'autre. Il suffit pour comprendre la fausseté de cette opinion de se souvenir du devenir des épouses respectives de Noë et de Loth (pse). Ces deux dames, bien qu'épouses de prophètes, sont en enfer. A ce propos le Très Haut dit : **Allah a cité en parabole pour ceux qui ont mécré la femme de Noé et la femme de Loût. Elles étaient sous l' autorité de deux vertueux de Nos serviteurs. Toutes deux les trahirent et ils ne furent d' aucune aide pour (ces deux femmes) vis-à-vis d' Allah. Et il (leur) fut dit: "Entrez au Feu toutes les deux, avec ceux qui y entrent", "** (Coran, 66 :10).

Ibn Kathir a dit : « Le Très Haut a dit : **Allah l'a donné à titre d'exemple aux mécréants** . C'est-à-dire à propos de leur fréquentation des musulmans et leur frottement à eux [pour leur faire comprendre]que cela ne leur servira à rien et ne leur sera d'aucune utilité devant Allah, s'ils n'adhèrent pas réellement à la foi. Et puis il a livré le contenu de l'exemple : **la femme de Noë et la femme de Loth qui vivaient sous le toit de deux de nos pieux serviteurs** . C'est-à-dire qu'elles étaient les compagnes de deux prophètes messagers qui restaient avec eux nuit et jour, couchaient avec eux dans le cadre de la cohabitation la plus intime. **Puis elles les trahirent** c'est-à-dire à propos de la foi : elles ne la leur partagèrent pas puisqu'elles ne crurent pas en leur messager. C'est pourquoi leurs liens avec ces prophètes ne leur furent d'aucune utilité et ne leur évita aucun préjudice. C'est pourquoi le Très Haut a dit : **et ils ne furent d' aucune aide pour (ces deux femmes) devant Allah** . c'est-à-dire en raison de leur infidélité (spirituelle). Et l'on dit aux



deux femmes : **Entrez en enfer avec ceux qui y entrent .**

Voir le Tafsir d'Ibn Kathir, 4/394.

Mais l'on peut espérer qu'Allah les regroupera les couples si l'un d'eux occupe au paradis une place plus élevée que celle offerte à l'autre ou à ses descendants .

Les descendants tirent profit de la bonté de leurs parents de sorte à jouir d'un meilleur classement au paradis. A ce propos le Très Haut dit : **Ceux qui auront cru et que leurs descendants auront suivis dans la foi, Nous ferons que leurs descendants les rejoignent. Et Nous ne diminuerons en rien le mérite de leurs œuvres, chacun étant tenu responsable de ce qu' il aura acquis.** (Coran, 52 : 21). Allah le sait mieux.